



AFOCG 45

Association de formation collective à la gestion

APPRENDRE À CHIFFRER UN PROJET AGRICOLE - ÉTAPE 2 : COMMENT ÉVALUER LA FAISABILITÉ ?

DATES & HORAIRES

Le jeudi : 08/10/2020

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (7h)

Les mardis : 20/10/2020 & 10/11/2020

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (7h)

Activités pédagogiques à distance en début de formation et entre les jours de formation en présentiel. (8h)

LIEU

AFOCG 45 - 91 grande rue - 45260 Lorris

RESPONSABLE DE STAGE

Élisabeth BAILLIET, animatrice-formatrice, AFOCG 45

PUBLIC

Porteurs de projet à l'installation agricole du Loiret ou au-delà, inscrit dans le PPP et dont la formation est mentionnée dans le PPP

PRÉ-REQUIS

Avoir participé à la formation "Chiffrer son projet - Étape 1. Avoir un projet concret d'installation.

LES + DE LA FORMATION

- Vous devenez autonome pour la réalisation de votre propre chiffrage



INSCRIPTION : (détail au verso)

dès maintenant et jusqu'au **11/09/2020**

AFOCG 45

(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.90.44.00 - ✉ : afocg45@orange.fr

Site internet : <http://www.interafocg.org/afocg45>

📘 : @afocg45

SIRET: 388 974 016 00023 - APE 8559 A - Organisme de formation agréé par la DIRECCTE et enregistré sous le n° 24 45 01041 45 (Préfecture du Loiret). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

OBJECTIFS

Être capable de définir les objectifs de son projet agricole, de chiffrer plusieurs hypothèses, d'analyser la faisabilité et la cohérence du système, de définir un plan de financement et de savoir présenter son projet auprès de banques, institutions ou partenaires.

PROGRAMME

du 18/09
au 04/10

À réaliser à distance (chez vous) et en ligne, prévoir 4 h

S'initier à une démarche de stratégie d'entreprise pour la présentation d'un projet en se réappropriant les éléments de choix sociaux et fiscaux d'un projet agricole, du vocabulaire de gestion, des outils clés de gestion

- Réalisation d'un schéma de présentation d'un projet agricole.
- Quizz sur les termes techniques de la fiscalité et du social.
- Quizz sur la compréhension des outils de gestion.

Jeudi
08/10

En collectif (7 h) :

Savoir présenter oralement les objectifs de son projet . Poser les bases de son projet agricole et progresser dans les étapes du chiffrage.

- Présentation des projets schématisés lors de la séquence distancielle.
- Retour sur la méthode de chiffrage.
- Analyse des critères de gestion.

du 9 au
18/10

À réaliser à distance (chez vous) et en ligne, prévoir 2 h

Analyser la faisabilité d'un projet concret, en lien avec la démarche stratégique à travers un quizz.

Mardi
20/10

En collectif (7 h) :

Construire une méthodologie de présentation d'un projet.

- Analyse des critères financiers et étude d'un cas concret de trésorerie.
- L'installation aidée : les critères, les modalités de calcul d'une DJA et le plan d'entreprise (PE)
- Méthodologie de présentation de soi-même et de son projet dans l'objectif d'obtenir le soutien d'un/de financeurs.

du 21 au
31/10

À réaliser à distance (chez vous) et en ligne, prévoir 2 h

Savoir identifier les points clés à présenter pour mettre en valeur un projet et préparer l'argumentaire selon l'auditoire.

Mardi
20/10

En collectif (7 h) :

Être capable de se mettre en valeur et de présenter son projet.

- Présentation d'un projet, d'une étude économique et d'un plan de financement devant un "jury" composé d'un banquier et d'un ou deux agriculteur(s).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour les modules distanciels :

• **Un mini-site internet va être ouvert avec accès :**

- aux supports de formation
- aux outils de travail en ligne
- à un espace questions/réponses

• **initiation à l'utilisation d'outils collaboratifs** (padlet, google drawing...)

Pour les modules présentiels :

- Échanges, réponses à vos questions.
- Recensement des questions en amont.
- Apports de gestion.

N.B : Le temps pour le chiffrage de votre projet n'est pas inclus dans le temps de formation mais doit être mené de paire.

- Un support de formation vous sera remis lors de la formation.
- Une attestation de présence sera transmise à l'issue de la formation.

MOYENS MATÉRIELS INDISPENSABLES

- De quoi prendre des notes, un ordinateur*.
- Connexion internet.
- Excel ou Libre-Office.
- Pour toute difficulté technique liée aux activités pédagogiques à distance, réponse par mail d'une formatrice sous 24h en semaine.

(*possibilité de prêt pendant le temps présentiel)

COÛT et AIDES POSSIBLES



- Pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations MSA et adhérents à l'AFOCG 45 : gratuit dans la limite de plafond de 2000 € accordé par Vivea. (si le montant de votre enveloppe restante ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, la partie non couverte de ces derniers vous sera facturée. Coût de la formation : 864 €).

➤ Créez votre compte et consultez votre conso. "VIVEA". (Retrouvez "la notice de compte utilisateur VIVEA" sur notre site dans notre espace "A TÉLÉCHARGER"

ou en suivant ce lien : https://www.interafocg.org/images/imagesFCK/section_85/file/notice_compte_utilisateur_vivea.pdf)

- Pour les porteurs de projets : adhésion de 52 € pour l'année.
Financement possible par VIVÉA sous certaines conditions. (Avant de commencer la formation : avoir démarré son PPP dans lequel figure en pré-installation une formation avec le thème chiffrage et avoir les attestations d'éligibilité correspondantes).

CONDITIONS ET VALIDATION D'INSCRIPTION

Votre inscription sera validée dès votre inscription en ligne (ou retour du bulletin ci-dessous par courrier), accompagné de la contribution au tableur de prévision économique (60€) et de deux chèques de caution à l'ordre de l'AFOCG 45 (1 correspondant à votre engagement de votre présence au temps de formation collective d'un montant de 504 € et l'autre correspondant à votre engagement à la réalisation du temps à distance de la formation d'un montant de 360 €).



BULLETIN D'INSCRIPTION

APPRENDRE À CHIFFRER UN PROJET AGRICOLE - ÉTAPE 2 COMMENT ÉVALUER LA FAISABILITÉ ?

Inscription possible en ligne en cliquant ICI

Société, entreprise :

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

- Je m'engage à participer à la formation mentionnée ci-dessus, qui a lieu du vendredi 18/09 au mardi 10/11/2020

Je joins les chèques de caution spécifiés sur l'invitation à cette formation.

Comment avez-vous connu cette formation ? :

- Courrier Mail Site Afocg45
 Facebook Autres :

Pour la prise en charge de cette formation :

Date de naissance :

Si installé depuis - de 2 ans :

- Date installation :
- Date affiliation MSA :

- Chef d'exploitation à jour de ses cotisations MSA*
 Conjoint collaborateur
 Congé de formation
 Salarié
 Particulier
 Autre (à préciser) :

* Si ce n'est pas le cas, nous contacter

Date de réalisation du PPP :

.....

En cas d'inscription en ligne, ne renvoyer que les chèques de caution par courrier.



(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.90.44.00 -



afocg45@orange.fr -

Site internet : <http://www.interafocg.org/afocg45> -



@afocg45

